

Une politique extérieure pour une Suisse neutre, ouverte et souveraine

Liberté, Cohésion et Innovation – par amour de la Suisse

La politique extérieure doit défendre les intérêts de notre pays et promouvoir la prospérité, l'indépendance, la sécurité ainsi que la liberté, en Suisse. Elle se développe dans le cadre de la neutralité, reconnu au niveau du droit international. Nos entreprises doivent pouvoir avoir accès aux nouveaux marchés et consolider leurs positions actuelles. L'approvisionnement en énergie et en matières premières est également crucial. L'accès au marché unique européen est central pour nos emplois. L'UE est le principal partenaire de notre économie d'exportation. Le PLR est le seul parti qui se bat pour préserver la voie bilatérale, mais rejette toute adhésion à l'UE ou à l'EEE, ainsi que toute politique isolationniste. De plus, la conclusion de nouveaux accords de libre-échange avec des pays tiers est un objectif. La Suisse doit également maintenir et renforcer son rôle de médiateur dans les conflits internationaux.

1. Défis externes

- › Mise en danger des accords bilatéraux par des atteintes de la politique intérieure portées sur la libre circulation des personnes et sur Schengen. La libre circulation des personnes est juridiquement liée avec tout le paquet des bilatérales I
- › Limiter la pression internationale qui s'accroît sur l'économie et les places de travail. Il faut lutter contre les exigences étrangères surfaites et à sens unique
- › Anticiper le danger pour nos entreprises qu'engendrerait la conclusion d'un accord de libre-échange entre les USA et l'UE et les logiques protectionnistes de certains Etats, certes isolés mais importants
- › Défendre les intérêts suisses sur l'échiquier international. Les Etats suivent, de plus en plus, leurs propres intérêts et agissent souvent pour le pouvoir au détriment du droit. Dans un monde devenu multipolaire et en période de crise, le potentiel conflictuel entre les Etats est renforcé

2. Liberté, Cohésion et Innovation

Liberté : la liberté ne va pas de soi, et pour cela, il ne faut pas se reposer sur nos acquis. Les citoyens suisses doivent pouvoir vivre et travailler en liberté en assumant leurs responsabilités. Un nombre suffisant de places de travail permet en partie l'indépendance et la liberté. Afin que le taux de chômage puisse toujours être aussi bas, la Suisse doit pouvoir être concurrentielle en comparaison internationale. Que ce soit dans la politique économique ou fiscale, notre liberté se construit grâce à une politique extérieure adaptée et souveraine.

Cohésion : la cohésion signifie non seulement que chacun assume ses responsabilités, mais aussi que nous puissions mener notre propre politique extérieure dans un contexte marqué par les intérêts grandissants des Etats. La Suisse négocie sur un pied d'égalité sur le plan international.

Innovation : notre pays a besoin d'une ouverture des marchés afin de pouvoir offrir ses produits et services, de créer des places de travail et de permettre aux consommateurs de bénéficier d'un choix étendu. Bien sûr, une ouverture économique nécessite des ajustements structurels à l'intérieur même du pays. Ce processus d'adaptation doit être soutenu par des mesures de politique extérieure adaptées. Il est également important de promouvoir un droit du travail libéral, la liberté de contracter et de ne pas surréguler l'économie.

3. La voie bilatérale est indispensable

Le PLR comme garant de la voie bilatérale : l'UE demeure notre partenaire commercial principal, sur les plans économique, politique et culturel. La Suisse est le deuxième partenaire de l'UE. Même si les marchés des pays émergents gagnent rapidement en importance, l'UE reste notre partenaire le plus important. La voie bilatérale est la meilleure des solutions pour la Suisse afin d'entretenir et de développer des relations avec l'UE.

La prospérité suisse est en danger : suite à la votation sur l'immigration de masse des menaces importantes pèsent sur les bilatérales. Le PLR ne veut pas d'une adhésion à l'Union européenne, ni d'un repli sur soi. Le PLR demande que les accords bilatéraux soient sauvegardés et puissent continuer d'être développés. C'est pourquoi des lignes rouges sont nécessaires notamment concernant les questions institutionnelles : pas d'intégration automatique du droit – le peuple conserve le dernier mot ; protéger les droits acquis dans les mesures d'accompagnement ; pas de reprise des lignes directrices en matière de droit civique ou d'autres directives européennes qui ne sont pas comprises dans les accords bilatéraux actuels.

Le PLR entend défendre les intérêts de la Suisse au plan international : la défense de nos intérêts passera par la coopération. Améliorer l'attractivité de la Suisse pour les organisations internationales à Genève, conserver notre siège dans le conseil de direction du FMI, viser un siège comme membre non permanent au conseil de sécurité de l'ONU et associer la Suisse au G20, tels sont les défis pour notre pays. Notre savoir-faire doit être exporté et développé dans les conflits internationaux en tant qu'Etat médiateur et neutre.

4. Nos exigences

Politique extérieure

- › Améliorer l'attractivité de la Suisse et de la Genève internationale en tant que siège pour les organisations internationales et les entreprises
- › Participer de manière active dans les organisations internationales avec comme objectif d'associer la Suisse au G20
- › Renforcer le rôle traditionnel de la Suisse en tant qu'Etat neutre et médiateur dans les conflits internationaux

Politique économique :

- › Trouver une solution qui corresponde aux exigences constitutionnelles et permette le maintien des accords bilatéraux
- › Conclure de nouveaux accords bilatéraux notamment dans le domaine de l'électricité ou dans les marchés d'instruments financiers (MIFID II) pour garantir l'accès aux marchés
- › Actualiser les accords conclus mais bloqués
- › Conclure des accords de libre-échange avec des marchés en pleine croissance d'Asie, d'Amérique et d'Amérique du Sud
- › Conclure des accords de libre-échange dans l'agriculture

Ouverture économique :

- › Garantir une politique extérieure autonome et orientée selon les intérêts de la Suisse afin d'assurer la prospérité de notre pays aujourd'hui et demain

5. Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Victoire contre le référendum datant de 2009 de l'UDC qui prétendait mettre fin à la libre circulation des personnes
- › Accord de libre-échange avec le Japon et la Chine ainsi que d'autres pays asiatiques. Début des négociations avec l'Inde, le Brésil et la Russie
- › Campagne réussie contre l'initiative „Ecopop“, qui aurait mis en danger la libre circulation des personnes
- › Mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse avec une préférence indigène qui garantit les accords bilatéraux fortement importants et qui, parallèlement, limite l'immigration